

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SDS QRR049001\_002

Version: D04-FR (14-02-2023)

Selon 1907/2006/CE, Article 31

## RUBRIQUE 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE L'ENTREPRISE

## 1.1 Identificateur de produit

**Nom de produit** Starrsed Control

**Code du produit** A0026577 (6xQRR 049001) (Level N)  
A0026578 (6xQRR 049002) (Level A)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Starrsed Control est une matière de contrôle de qualité de diagnostic in-vitro destiné à surveiller la précision des instruments et des procédures ESR (vitesse de sédimentation des érythrocytes).

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** Mechatronics Instruments B.V.  
P.O. Box 225  
1620 AE Hoorn  
Pays-Bas

**Producteur/fournisseur** **Téléphone:**+31 229 291 129  
**Fax:**+31 229 241 534

**Service chargé des renseignements** **Contacteur:** Support Department  
**Email:** support@rrmechatronics.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** Support  
Pendant les heures normales de bureau (8:00 à 16:30, GMT+1)  
**Téléphone:** +31 229 291 129

## RUBRIQUE 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

**2.2 Éléments d'étiquetage** Non applicable.

**2.3 Autres dangers** Non applicable.

## RUBRIQUE 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélange

<b>Description</b>	Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
<b>Composants contribuant aux dangers</b>	Néant.
<b>Indications complémentaires</b>	Contient des composants d'origine humaine et/ou potentiellement infectieux

## RUBRIQUE 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	Aucune mesure particulière n'est requise.
<b>Après inhalation:</b>	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
<b>Après contact avec la peau</b>	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes. Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Irritation oculaire

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Traiter comme potentiellement infectieux.

<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Conserver l'eau de lavage contaminée et l'éliminer correctement.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Nettoyer soigneusement la zone affectée avec du désinfectant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
<b>6.4 Référence à d'autres rubriques</b>	Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire en utilisant correctement le produit.
<b>Préventions des incendies et des explosions</b>	Aucune exigence particulière.
<b>7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	
<b>Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage</b>	Aucune exigence particulière.
<b>Indications concernant le stockage commun</b>	Non nécessaire.
<b>Autres indications sur les conditions de stockage</b>	Stocker au sec dans des fûts bien fermés.
<b>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

## RUBRIQUE 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:</b>	Sans autre indication, voir point 7.
<b>8.1 Paramètres de contrôle</b>	
<b>Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail</b>	Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
<b>Indications complémentaires</b>	Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles Techniques Appropriés

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Observer les pratiques de bio-sécurité usuelles de manipulation des matériaux infectieux.  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produit chimiques.

#### Protection respiratoire

Non nécessaire. Pas nécessaire si la pièce est bien aérée.

#### Protection des mains

Porter exclusivement des gants appropriés avec un marquage CE, incluant un numéro de contrôle à quatre chiffres. Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

	<i>contact total:</i>	<i>contact par éclaboussures:</i>
--	-----------------------	-----------------------------------

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm	0,11 mm
Délai de rupture:	480 min	480 min

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

## RUBRIQUE 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	rouge foncé
<b>Odeur</b>	légère
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>Valeur pH à 20°C</b>	7,5
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité</b>	Le produit n'est pas auto-allumage.
<b>Limites d'explosion</b>	
<b>Inférieure</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité à 20°C</b>	
<b>Densité relative</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé.

<b>Solubilité dans l'eau</b>	Entièrement miscible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité Dynamique Cinématique</b>	Non déterminé. Non déterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucune information disponible
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Pas de produit de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Effet primaire d'irritation de la peau</b>	Pas de d'effet d'irritation.
<b>Effet primaire d'irritation des yeux</b>	Pas de d'effet d'irritation.
<b>Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée</b>	Aucun effet de sensibilisation connu.
<b>Mutagénicité des Cellules Germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>STOT-Exposition Unique</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible - Expositions répétées</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Risque d'Aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**12. 1 Toxicité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12. 2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12. 3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12. 4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### Autres indications écologiques

**Indications générales:** Classe de pollution des eaux 1 (D) (Evaluation propre) Légèrement dangereux pour l'eau. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**12. 5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Non applicable.

**12. 6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### Emballages non nettoyés

**Recommandation** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**Produit de nettoyage recommandé** Eau, éventuellement avec addition de produit de nettoyage.

## RUBRIQUE 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

**ADR, ADN, IMDG, IATA** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR, ADN, IMDG, IATA** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

### 14.3 Classe(s) de danger

**pour le transport****ADR, ADN, IMDG, IATA** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport**Groupe d'emballage****ADR, IMDG, IATA** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport**14.5 Dangers pour l'environnement****Polluant marin:** Néant.**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.**"Règlement type" de l'ONU** Néant.**RUBRIQUE 15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATIONS****Marquage selon les directives CEE:** Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la CE.  
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)**Prescriptions nationales****Classe de pollution des eaux** Allemagne: Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK): non dangereux pour l'eau (nwg)**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16 AUTRES DONNÉES**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.